

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2014



L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2014

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 11





Campeau Vinet,

Comptables Professionnels

Agréés Inc.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE qui comprennent le bilan au 31 mars 2014 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits de repas, d'hébergement, de buanderie et de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 mars 2014.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des éléments décrits dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Campeau Vinet, Comptables Professionnels Agréés Inc.

Par Laurent Campeau, CPA Auditeur, CA

Laval, le 3 juin 2014

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars	2014	2013
	\$	\$
PRODUITS		
Agence de Santé et des Services Sociaux - Québec	253 200	278 401
Service Canada Fédéral - SPLI intervention	211 788	190 080
SACAIS (QC)	-	17 500
Ville de Laval	50 000	50 000
Fédé-Placement ÉTÉ	4 031	-
Conseil régional des élus	2 609	-
Subvention salariale	7 513	2 453
Loyers et hébergements	200 585	165 452
Repas d'hébergement	-	4 426
Dons	27 088	400
Revenus buanderie	1 258	-
Revenus d'intérêts	-	418
Autres	391	381
Amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles	20 467	25 913
	778 930	735 424
CHARGES		
Salaires et charges sociales	464 817	475 285
Honoraires - Intervention	569	-
Honoraires de gestion	6 680	-
Honoraires professionnels	17 330	12 965
Activités et Ateliers	5 535	17 058
Frais de déplacements	3 645	639
Papeterie, fournitures et frais de bureau	9 415	7 224
Formation	403	38
Publicité et promotion	-	413
Assurances	10 571	11 214
Entretien et réparations	29 606	27 973
Frais d'aménagements	-	8 941
Télécommunications et accès internet	8 006	5 029
Fournitures d'hébergement	5 666	364
Combustible et électricité	29 961	30 570
Cotisations	225	210
Amortissement - immobilisations corporelles	73 361	80 148
Intérêts et frais bancaires	5 548	794
Intérêts - dette à long terme	63 651	-
Impôts fonciers	(1 803)	107
	733 186	678 972
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	45 744	56 452



L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

	2014			2013	
	Réserve Hypothécaire	Investi en immobilisations corporelles	Non Affecté	Total	Total
		\$	\$	\$	\$
SOLDE au début de l'exercice	-	(93 276)	140 044	46 768	(9 684)
Excédent des produits sur les charges	(1 131)	(52 894)	99 769	45 744	56 452
	(1 131)	(146 170)	239 813	92 512	46 768
Transfert interfonds (note 3)	93 219	-	(93 219)		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	6 364	(6 364)	-	-
Versements sur la dette à long terme	-	48 861	(48 861)	-	-
SOLDE à la fin de l'exercice	92 088	(90 945)	91 369	92 512	46 768

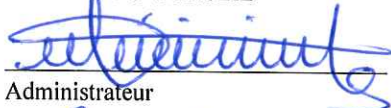


L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

BILAN

Au 31 mars	2014	2013
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	81 219	30 354
Encaisse - construction	-	514 860
Taxes à la consommation à recevoir	7 207	105 678
Subventions à recevoir	194 456	185 394
Loyers à recevoir	6 066	171
Frais payés d'avance	1 345	856
	290 293	837 313
RÉSERVE HYPOTHÉCAIRE (note 3)	92 088	-
AIDE FINANCIÈRE SHQ À RECEVOIR	-	1 879 692
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	1 831 253	1 898 250
	2 213 634	4 615 255
PASSIF		
COURT TERME		
Avances bancaires (note 5)	157 855	245 771
Créditeurs (note 6)	41 069	329 388
Apports reportés (note 7)	-	12 709
Dette à long terme remboursable au cours du prochain exercice (note 8)	50 547	255 984
	249 471	843 852
DETTE À LONG TERME (note 8)	1 792 858	3 625 375
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	78 793	99 260
	2 121 122	4 568 487
ACTIF NET		
Réserve hypothécaire	92 088	-
Investi en immobilisations corporelles	(90 945)	(93 276)
Non affecté	91 369	140 044
	92 512	46 768
	2 213 634	4 615 255

AU NOM DU CONSEIL



Administrateur



Administrateur



L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE**FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 mars	2014	2013
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Bénéfice net	45 744	56 452
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles	73 360	80 148
Amortissement - apports afférents aux immobilisations corporelles	(20 468)	(25 913)
	98 636	110 687
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	(218 001)	4 076 593
	(119 365)	4 187 280
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 364)	(3 758 755)
Augmentation de la réserve hypothécaire	(92 088)	-
	(98 452)	(3 758 755)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports afférents aux immobilisations corporelles	-	25 837
Augmentation des avances bancaires	(87 916)	245 771
Versement sur la dette à long terme	(2 037 954)	(180 859)
Diminution de l'aide financière SHQ à recevoir	1 879 692	-
	(246 178)	90 749
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(463 995)	519 274
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	545 214	25 940
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice (note 12)	81 219	545 214



L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

1- CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué le 24 octobre 2007 en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance à but non lucratif qui a pour mission de prévenir l'itinérance et l'exclusion sociale des personnes en situation d'urgence en leur offrant un hébergement à court et/ou moyen terme. Il est exempté d'impôts.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre des produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont reportés et amortis à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises à l'exception de l'apport pour la bâtisse qui a été comptabilisé en diminution du coût de construction.

Les revenus de location sont constatés au début de chaque mois pour le mois à venir.

Les revenus de buanderie et de repas sont constatés à titre de produits au moment où le service est rendu.

Les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.



L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimative selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants:

Bâtiments	4%
Mobilier et équipement	20%
Équipement informatique	30%

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des taxes à la consommation à recevoir, des subvention à recevoir, des loyers à recevoir et de la réserve hypothécaire. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des avances bancaires, des créiteurs et de la dette à long terme.

3 - RÉSERVE HYPOTHÉCAIRE

La réserve hypothécaire a été constitué selon les règles et exigences de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Cette réserve servira dans le cas où des rénovations majeures doivent être effectuées d'urgence. L'organisme ne peut pas se servir de cette réserve sans l'obtention préalable d'une autorisation de la SHQ.



L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	473 399	-	473 399	473 399
Bâtiments	1 385 811	108 648	1 277 163	1 330 379
Mobilier et équipement	116 769	40 382	76 387	88 324
Équipement informatique	8 783	4 479	4 304	6 148
	1 984 762	153 509	1 831 253	1 898 250

5- EMPRUNT BANCAIRE**Marge de crédit - SHQ**

L'organisme dispose de facilités de crédit d'un montant autorisé de 245 771 \$ utilisable sous forme d'une marge de crédit temporaire, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5% et garantie par une hypothèque immobilière de premier rang grevant les bâtiments, les revenus de loyer et les indemnités d'assurance couvrant les loyers. La marge est aussi garantie par le gouvernement provincial en vertu du programme AccèsLogis Québec. Cette marge de crédit a été accordée à titre de financement temporaire dans l'attente du remboursement des frais de décontamination et des remboursements de TPS/TVQ relatifs à la construction. Les remboursements de TPS/TVQ ont été reçus au cours de l'exercice. Le solde restant est attribuable au montant à recevoir pour la décontamination. Elle devra être remboursée et radiée dès réception des sommes attendues et ne peut être utilisée pour d'autre fin.

6 - CRÉDITEURS

	2014	2013
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	11 166	54 414
Intérêts sur prêt hypothécaire à payer	-	254 699
Salaires et vacances à payer	15 396	18 665
Remises gouvernementales	14 507	1 610
	41 069	329 388



L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

7- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivants:

Solde au 31 mars 2013	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde au 31 mars 2014
\$	\$	\$	\$

8 - DETTE À LONG TERME

	2014	2013
	\$	\$
Emprunt au taux de 3,428%, remboursable par versements mensuels de 9 376 \$, capital et intérêts, garanti par une hypothèque immobilière de premier rang grevant les bâtiments et le terrain d'une valeur nette de 1 750 562\$, échéant le 1er mars 2018;	1 843 405	2 001 667
Emprunt au taux de 3,428%, remboursé au cours de l'exercice.	-	1 879 692
	1 843 405	3 881 359
Portion remboursable au cours du prochain exercice	50 547	255 984
	1 792 858	3 625 375

Les versements, en capital, à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont estimés aux montants

2015	50 547 \$
2016	52 295 \$
2017	54 103 \$
2018	55 793 \$
2019	57 909 \$



L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2014

9- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes (mobilier et équipement 20% et matériel informatique 30%). Les avariations survenues dans le solde des apports pour l'exercice sont les suivantes:

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Solde au début	99 260	99 336
Plus: Apports reçus au cours de l'exercice	-	25 837
Moins: Montants constatés à titre de produits	(20 467)	(25 913)
Solde à la fin	78 793	99 260

11- INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux loyers à recevoir et subventions à recevoir, qui sont assujetties à des conditions qui doivent être respectées pour en assurer l'encaissement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses avances bancaires et sa dette à long terme. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et les instruments à taux d'intérêt variables assujettissent l'organisme à un risque de flux de trésorerie.



L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

12 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement se résume ainsi :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	98 472	106 404
Loyers à recevoir	(5 895)	(171)
Frais payés d'avance	(489)	(657)
Subvention à recevoir	(9 062)	(148 426)
Bâtiment en construction	-	3 976 672
Créditeurs	(288 318)	160 062
Apports reportés	(12 709)	(17 291)
	<u>(218 001)</u>	<u>4 076 593</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Encaisse	81 219	30 354
Encaisse - construction	-	514 860
	<u>81 219</u>	<u>545 214</u>

